

Bulletin de souscription

*Oui, je souhaite devenir mécène
de la Fondation Vernon Patrimoine.*

À hauteur de €

En tant que :

Entreprise

Particulier

Impôt sur le revenu (IR)

Impôt de solidarité sur la fortune (ISF)

Nom*

Adresse*

.....

Tél.

E-mail

*J'envoie ce bulletin accompagné d'un chèque établi à l'ordre
de la Fondation Vernon Patrimoine à :*

**Fondation Vernon Patrimoine
Hôtel de Ville - Place Barette
27200 Vernon**

*Dès réception de votre don, un reçu fiscal vous sera envoyé vous permettant
de faire valoir vos droits à la déduction fiscale.*

*Pour toute question, contactez l'équipe de la Fondation Vernon Patrimoine à
vernon.patrimoine@vernon27.fr*



Fondation sous l'égide de la Fondation du Patrimoine

Le bulletin de don est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de don. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation Vernon Patrimoine, sous égide de la Fondation du Patrimoine. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la Fondation Vernon Patrimoine. La Fondation Vernon Patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation Vernon Patrimoine. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du Patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label.